

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/51

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE PERRIN BEATTY,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À LA

RÉUNION SIX PLUS SEPT DE LA

CONFÉRENCE POSTMINISTÉRIELLE DE L'ASEAN

SINGAPOUR
Le 26 juillet 1993

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Monsieur le ministre des Affaires étrangères¹, distingués collègues,

Je me sens privilégié de représenter le Canada à cette conférence postministérielle - d'autant plus que c'est la première fois que je le fais - et de réaffirmer l'engagement du Canada en faveur des principes de paix et de prospérité dans l'élaboration de nos politiques.

Si l'on veut déterminer l'importance de l'Asie pour le Canada, il suffit de regarder les chiffres du commerce. Mais nos rapports, et les liens qui nous unissent, vont beaucoup plus loin. En effet, si le commerce a créé des liens économiques, l'immigration a permis d'établir des liens de famille et de culture, et les voyages de plus en plus fréquents de nos citoyens de part et d'autre du Pacifique ont créé des liens d'amitié forts et durables.

Même si nous nous rencontrons dans une atmosphère de collégialité, des conflits politiques et militaires font rage à bien des endroits du globe. L'intervention et l'assistance du système de l'ONU, des organisations régionales et de certains pays sont plus sollicitées que jamais. Et honnêtement, nous avons été à même de constater que nos institutions internationales ne suffisaient pas à la tâche. À preuve la Bosnie, ou la Birmanie. Dans le cas de la Somalie, le verdict n'est pas encore clair.

Pourtant, il y a des endroits où la communauté internationale a réussi même si tout laissait présager un échec. Certains de ces succès reflètent l'esprit et les processus que la communauté regroupée autour de cette table représente. Qu'il suffise de regarder les progrès auxquels la communauté internationale a contribué au Cambodge. Nous sommes fiers d'avoir participé à cet effort sous la direction de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Je crois que l'expérience pourra être enrichissante et que nous pourrons nous en servir - tant régionalement que mondialement - pour la prévention et la résolution des conflits.

Le Canada est un membre actif et engagé de la communauté transpacifique. Notre rôle dans le monde nous permet de mettre sur le tapis, dans les forums internationaux comme le G-7 (Groupe des sept plus grands pays industrialisés), les questions qui touchent cette région, et de faire rapport des résultats de nos consultations à des réunions comme celle-ci. Nous trouvons utile aussi de pouvoir discuter de la pertinence des questions mondiales dans le contexte régional, particulièrement à une époque riche d'enseignements, et dans ce cadre spectaculaire.

La réforme de nos institutions internationales, le renforcement de la capacité de l'ONU de prévoir et de gérer les crises, et l'importance cruciale de contrôler la prolifération des armes de destruction de masse sont les questions que le Canada a abordées au Sommet de Tokyo. Nous sommes convaincus qu'elles sont tout aussi pertinentes.

Sécurité

Les changements politiques des dernières années nous ont forcés à repenser notre conception traditionnelle de la sécurité. C'est un signe de maturité et de vision de la part de l'ASEAN d'avoir placé les questions de sécurité à l'ordre du jour de la semaine, et d'avoir invité les partenaires et amis de l'ASEAN dans la région de l'Asie-Pacifique à prendre part aux discussions au niveau ministériel.

Le Canada estime que, pour être efficace, la formule de dialogue sur la sécurité doit faire appel à tous les intervenants concernés. Elle doit être vaste aussi au niveau des sujets couverts et refléter la multitude des défis, traditionnels ou nouveaux, à la sécurité.

Nous sommes à une étape cruciale et formatrice du processus de l'ASEAN, dont la gestation a été longue. Mon prédécesseur, le très honorable Joe Clark, a recommandé ce processus à une réunion spéciale tenue avec ses homologues de l'ASEAN au Canada, en 1990. Nous avons ensuite proposé un processus similaire, mais non gouvernemental, pour le Pacifique Nord ou l'Asie du Nord-Est - processus qui a vraiment contribué à améliorer la compréhension et le dialogue. Avec notre partenaire du dialogue, l'Indonésie, nous avons aussi parrainé un processus consultatif sur l'épineuse question de la mer de Chine méridionale, processus qui pourrait servir de modèle pour une plus vaste application.

Nous préconisons l'établissement d'un ensemble commun de principes sur lesquels faire reposer un dialogue sur la sécurité régionale - en nous inspirant peut-être de la Déclaration de Bali et de l'ensemble des questions internationales dont nous sommes tous chargés.

À cet égard, je tiens à féliciter Singapour d'avoir tenu la première réunion de hauts fonctionnaires de la CPM (Conférence postministérielle) de l'ASEAN, en mai. Cette réunion aura non seulement permis de jeter les bases de nos discussions annuelles, mais elle vient s'ajouter à la chaîne des occasions de dialogue sur la sécurité dans la région. Ces consultations devraient devenir un élément courant de nos préparatifs et nous devrions lui accorder un appui politique manifeste.

Nous sommes aussi très heureux que nos hôtes aient pris l'initiative d'organiser le dîner non officiel d'hier soir, qui réunissait les ministres des Affaires étrangères participant tant à la Réunion ministérielle de l'ASEAN qu'à la CPM. Nous espérons que ce dîner aura été le point de départ d'un forum régional enrichissant, propice à une plus grande transparence, à la compréhension et à une meilleure garantie de sécurité pour la région.

Aspect politique

Dans les dimensions mondiale et régionale de sa politique étrangère, le Canada accorde une grande priorité aux droits de la personne, au développement démocratique et à la primauté du droit. Les Canadiens ont soutenu ces valeurs même lorsque, d'un point de vue économique, il n'était pas dans leur intérêt immédiat de le faire.

Il est évident que la stabilité est essentielle à l'avancement économique, comme en témoigne le brillant exemple de Singapour. Toutefois, nous croyons aussi que des progrès politiques et sociaux doivent accompagner l'essor économique.

La communauté internationale attend de plus en plus des pays de l'ASEAN qu'ils fassent preuve de leadership, non seulement en matière d'économie, mais aussi sur les plans politique et social. L'expansion économique des pays de l'ASEAN s'opère à un rythme spectaculaire, et les Canadiens sont encouragés par les progrès parallèles dans les domaines des droits de la personne et de la démocratisation. La paix, la tolérance, la liberté et le respect de l'individu sont pour tous les gouvernements une responsabilité fondamentale - et une source précieuse de satisfaction.

Je reconnais qu'il est souvent nécessaire d'obtenir un équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs des communautés et des sociétés. Les particuliers ont des responsabilités et des devoirs envers la société, tout comme ils ont des droits individuels en leur qualité de citoyens. Nous sommes toutefois passionnément attachés aux principes de l'universalité et de l'inviolabilité de certains droits et libertés, comme en témoignent la Charte de l'ONU et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

J'aimerais souligner un commentaire fait plus tôt par le Secrétaire américain [Warren] Christopher selon lequel les particularités régionales et culturelles ne peuvent en aucune façon servir d'écran derrière lequel un régime peut justifier la torture, les exécutions sommaires et le non-respect systématique de la primauté du droit. Nous sommes heureux de constater que nos positions sont très proches sur cette question et sur celles exprimées la semaine dernière dans votre déclaration à l'occasion de la Réunion ministérielle annuelle.

La violation institutionnalisée des droits universels conduit, en bout de ligne, à une distension du tissu social. Sans un équilibre acceptable entre droits et devoirs, il ne peut y avoir de paix, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou entre les pays. Nous en avons trop souvent eu des exemples tragiques de la Bosnie à la Birmanie, de la Somalie à l'Afrique du Sud.

Comme nous l'avons fait par le passé, nous demandons encore une fois à la Birmanie de rétablir la démocratie, de libérer tous les prisonniers politiques et de se mettre à l'heure du changement. De concert avec d'autres pays nous lui avons demandé de libérer M^{me} Aung San Suu Kyi et nous réitérons aujourd'hui cette demande.

Soyons sincères : malgré la nomination d'un nouveau président, le Comité d'État de Birmanie pour la restauration de la loi et de l'ordre n'a pas fait preuve de son engagement envers une authentique réforme en matière de droits de la personne et de développement démocratique.

Nous demandons instamment à tous les pays de la région de suivre l'exemple édifiant donné par Singapour et de transmettre aux

dirigeants birmans un message clair et cohérent, à savoir que leur intransigeance est inacceptable.

Économie

Nous avons tous été témoins de la transformation majeure qui s'est opérée dans la structuration des rapports économiques et commerciaux transpacifiques. L'interdépendance de nos économies respectives s'accroît davantage chaque jour, et nous avons élevé à un haut degré la notion de partenariat, de sorte que nos gens d'affaires se lancent aujourd'hui dans des coentreprises et des arrangements de participation au capital qui profitent à des millions de personnes des deux rives du Pacifique.

Avant d'entreprendre ce voyage, j'ai rencontré un certain nombre d'éminents Canadiens qui font des affaires dans la région. Leur message était très clair : en affaires, la fiabilité et la transparence sont les meilleurs gages de succès. Les entreprises doivent connaître les règles du jeu, et avoir la certitude que ces règles ne seront pas soumises à des changements arbitraires, imprévisibles. Il appartient à chacun de nos gouvernements de voir à ce qu'il en soit ainsi.

Le même point a été soulevé lors d'une récente rencontre du Comité conjoint de coopération Canada-ASEAN, à laquelle participaient des représentants de nos secteurs privés respectifs. De tels événements illustrent bien le dynamisme qui caractérise notre partenariat économique, mais il faut nous garder de tenir cette vitalité pour acquise.

Nous envisageons un brillant avenir pour l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), c'est-à-dire l'instauration d'une communauté transpacifique se faisant l'apôtre de la transparence et de l'équité dans les échanges commerciaux à l'échelle régionale, une communauté propice à l'expansion des affaires et à la croissance des économies naturelles.

L'essor de cette communauté transpacifique ne pourra être mieux servi que par l'adoption de disciplines mondiales et la libéralisation des échanges qui résulteront de la conclusion heureuse de l'Uruguay Round (des négociations commerciales multilatérales). Mais, au-delà de cet exercice, il n'est que logique de voir les pays de cette région très dynamique améliorer et élargir les ententes conclues à l'échelle mondiale. Il se pourrait également que ce soit l'APEC qui nous permette de faire mieux comprendre les accords infrarégionaux comme l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) et la ZLEA (zone de libre-échange de l'ASEAN), et de veiller à ce qu'ils soient conformes au Gatt (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et à l'esprit d'ouverture que nous cherchons à établir dans la région.

Cette prospérité régionale nous tient à coeur, et j'en veux pour preuve le fait que je signerai avec mes collègues de l'ASEAN, ce mercredi, une version révisée de l'Accord de coopération économique Canada-ASEAN. Ce nouvel accord, qui sera le fondement de nos relations économiques et commerciales, témoigne de la volonté du

Canada et des pays de l'ASEAN de voir leurs secteurs privés respectifs jouer un rôle encore plus actif dans la consolidation des liens qui nous unissent par-delà le Pacifique.

Aujourd'hui, nous voyons la coopération Canada-ASEAN comme une relation mutuellement avantageuse, une communauté d'intérêts - en fait, un véritable partenariat économique.

Avant de conclure, j'aimerais m'arrêter un instant sur les changements profonds qui ont marqué la scène politique canadienne. Il y a 10 ans, nos échanges avec les pays du Pacifique ont commencé à supplanter ceux que nous avions avec les pays d'outre Atlantique et, aujourd'hui, le chinois est, en importance, la troisième langue parlée dans les foyers canadiens; il est donc tout à fait dans l'ordre que notre nouveau premier ministre, la très honorable Kim Campbell, soit, parmi tous ceux qui ont occupé cette fonction, la première à avoir vu le jour et à avoir été élevée sur la côte pacifique du Canada. Cela a profondément influé sur sa vision du Canada et du monde.

Personne ne peut se promener à Vancouver sans être frappé par l'impact commercial et culturel de l'Asie dans cette partie de notre pays. De même que l'histoire et l'édification du Canada se sont faites depuis l'Europe, à travers l'Atlantique et sur l'ensemble du continent, de même notre avenir est-il chaque jour davantage inexorablement lié à la région du Pacifique. M^{me} Campbell est remarquablement consciente des liens économiques et culturels qui nous unissent à l'Asie, et je puis vous assurer que les dossiers, les défis et les possibilités de la région Asie-Pacifique feront l'objet d'une attention renouvelée et intense.

Dans la mise en place de cette communauté transpacifique dont nous parlons tous, le dialogue au sein de l'ASEAN est d'une importance capitale. J'ai la conviction que le succès de l'ASEAN aura un effet d'entraînement, au fur et à mesure que progresseront les causes de la paix, de la prospérité, des droits de la personne et de la sécurité, à la fois dans la région et bien au-delà.

La région du Pacifique et les nations qu'elle englobe seront un des grands axes du XXI^e siècle. C'est un insigne honneur pour moi que de participer avec vous à la Conférence postministérielle de l'ASEAN, un processus au coeur même de ce nouveau siècle placé sous le signe du Pacifique.